



**Destinataires :** Les membres du conseil d'administration de l'établissement  
**Objet :** Appel de candidatures pour le Prix d'excellence ADIGESEP 2017

---

Mesdames et Messieurs membres du conseil d'administration de l'établissement,

Chaque année, l'ADIGESEP souhaite honorer une directrice générale ou un directeur général membre de l'association qui, de l'avis de son conseil d'administration, mérite la considération de ses confrères et consœurs pour l'excellence de son travail.

En attribuant le Prix d'excellence, l'ADIGESEP entend souligner le caractère exceptionnel de la carrière d'une personne qui dirige un établissement d'enseignement privé.

### **Conditions d'admissibilité**

Au moment de l'attribution du prix, la candidate ou le candidat :

- Doit être membre de l'ADIGESEP ou l'avoir été dans les douze derniers mois de la date de l'attribution du prix;
- Occupe un poste de directrice générale ou de directeur général ou l'avoir occupé dans les 12 derniers mois;
- Ne peut pas être membre du conseil d'administration de l'ADIGESEP.

### **Critères d'évaluation**

Le jury mis sur pied par le conseil d'administration de l'ADIGESEP prendra en considération les critères suivants au moment de l'examen des dossiers de candidature.

1. L'importance de la contribution de la candidate ou du candidat au développement de son établissement.
2. La qualité d'ensemble de la gestion de la candidate ou du candidat sur le plan de la gestion des ressources humaines, pédagogiques, financières et matérielles, de même que sur celui de la communication.
3. Le rayonnement, l'influence et l'engagement de la candidate ou du candidat dans son milieu et le réseau de l'enseignement privé.

### **Modalités**

#### **Invitation à soumettre une candidature**

Étant donné que votre directrice ou directeur général est membre de notre association, le conseil d'administration de l'ADIGESEP vous invite, si vous le considérez pertinent, à proposer sa candidature **en utilisant le formulaire annexé à la présente lettre.**

La proposition doit être envoyée au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2017** à madame Brigitte Raymond, secrétaire de l'ADIGESEP, par courriel à l'adresse [brigitte.raymond@cplg.qc.ca](mailto:brigitte.raymond@cplg.qc.ca) ou encore au siège social de l'association, à l'adresse suivante : ADIGESEP, 9300, boul. Saint-Michel, Montréal (Québec) H1Z 3H1

### **Sélection**

Le conseil d'administration de l'ADIGESEP confie l'analyse des dossiers de candidatures à un jury, composé essentiellement de gestionnaires issus du milieu de l'éducation.

Le rôle du conseil d'administration de l'ADIGESEP sera de s'assurer de la rigueur du processus avant d'approuver le choix final du jury. La proclamation de la gagnante ou du gagnant sera faite lors de l'assemblée générale de l'ADIGESEP du **13 septembre 2017**.

### **Confidentialité**

Les membres du jury, les membres du conseil d'administration de l'ADIGESEP et toute autre personne ayant pris connaissance de tout document concernant une candidate ou un candidat doivent respecter la confidentialité des informations qui leur sont transmises, par écrit ou verbalement, dans le cadre du processus menant au Prix d'excellence de l'ADIGESEP.

### **Communiqué**

Un communiqué de presse, avec photo, sera communiqué peu après l'assemblée générale de l'ADIGESEP au conseil d'administration de l'établissement dont la directrice ou le directeur général est récipiendaire du prix d'excellence, avec une invitation à le distribuer aux médias locaux. Ce communiqué sera aussi diffusé aux membres de l'ADIGESEP et publié sur le site [adigeseq.ca](http://adigeseq.ca).

C'est donc une invitation que nous vous lançons, pour une occasion unique de reconnaître le travail exceptionnel de la personne qui œuvre à la direction générale de votre établissement.

Je vous remercie, en terminant, de l'attention que vous porterez à notre appel de candidatures.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs du conseil d'administration, l'expression de mes sentiments distingués.

Raymond Lepage  
Président de l'ADIGESEP  
Directeur général | Le Salésien  
[raymond.lepage@lesalesien.com](mailto:raymond.lepage@lesalesien.com)



**Association des directrices et directeurs généraux des établissements  
scolaires de l'enseignement privé**

9300 boul. Saint-Michel, Montréal (Québec) H1Z 3H1  
[adigeseq@hotmail.com](mailto:adigeseq@hotmail.com)  
[adigeseq.ca](http://adigeseq.ca)

## Dossier de candidature pour le PRIX D'EXCELLENCE DE L'ADIGESEP

Nom de la candidate ou du candidat : \_\_\_\_\_

En poste à la direction générale depuis (date) : \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement

Numéro civique et rue : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Province et code postal : \_\_\_\_\_

### RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom

Signature

Résolution proposée

par : \_\_\_\_\_

Appuyée par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

***La présidente ou le président du conseil doit signer le formulaire***

Nom : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## PARCOURS PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

*En une page, mettre en évidence les éléments de son parcours pertinents au poste que la personne occupe.*

## APPRÉCIATION SELON LES CRITÈRES

### 1. L'importance de la contribution de la candidate ou du candidat au développement de son établissement

Expliquez *en une page* en quoi la personne se distingue à ce chapitre.

**2. La qualité d'ensemble de la gestion de la candidate ou du candidat sur le plan de la gestion des ressources humaines, pédagogiques, financières et matérielles, de même que sur celui de la communication**

*Expliquez **en une page** en quoi la personne se distingue à ce chapitre.*

**3. Le rayonnement, l'influence et l'engagement de la candidate ou du candidat dans son milieu et le réseau de l'enseignement privé**

*Expliquez **en une page** en quoi la personne se distingue à ce chapitre.*

## PRINCIPALES CONTRIBUTIONS DE LA CANDIDAT OU DU CANDIDAT

*Inscrire **sur une page** les contributions les plus importantes de la personne depuis qu'elle occupe le poste à la direction générale.*